

C .L.I.P.
Comité Local d'Information et de Propositions
Mairie - 39140 LES REPOTS
odeurs.clip@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
VENDREDI 03 FEVRIER 2017
Salle Polyvalente
FONTAINEBRUX

Ouverture de la séance : 20 h 10

M. Jean-Paul BOISSARD, Président :

- remercie M. Michel CHALUMEAU, Maire de Fontainebrux pour la mise à disposition de la salle communale,
- salue la présence de :
 - M Christophe BOIS, Conseiller Départemental du Jura
 - M Philippe ANTOINE, Conseiller Départemental du Jura et Maire de LARNAUD
 - Mme Martine CHEVALLIER, Maire de Beaurepaire-en-Bresse
 - M Jean-Yves LANNEAU, Maire de Courlaoux,
 - M Jean-Paul GAUTHIER, Maire de Villevieux,
 - M Didier JOUVENCEAU, Maire des Repots,

Il remercie également l'assistance présente à cette Assemblée Générale.

Il donne la parole à M. Denis Gauthier , trésorier de l'association.

RAPPORT FINANCIER 2016

| | | | |
|-----------------------|---|-----------|-----------------|
| Adhérents 2016 | Les Repots | 7 | |
| | Fontainebrux | 9 | |
| | Courlaoux | 6 | |
| | Villevieux | 1 | |
| | Beaurepaire | 12 | |
| | Total | 35 | |
| Recettes 2016 | | | |
| | 35 cotisations à 5 € | | 175 |
| | Conseil Départemental du Jura (150+100) | | 250 |
| | Total | | 425 € |
| Dépenses 2016 | | | |
| | Assurances | | 85.77 |
| | Frais de communication | | 19.2 |
| | Frais divers | | 71.46 |
| | Total | | 176.43 |
| EXERCICE 2016 | | | + 248.57 |

(En compte au 31/12/2016 : 1 204.50 €)

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES par le Président.

... 2016 est une année dont la seconde moitié a vu le problème des odeurs ressurgir et s'amplifier en fin d'année nous ramenant trois années en arrière et ce malgré une inauguration en grande pompe d'un matériel nouvellement acquis mais qui ne fonctionnait pas. Je vous permets de sourire. Il est vrai que nous vivons dans une société où il est fréquent de vendre la peau de l'ours alors que nous ne savons même pas où le chasser ...

Cette dernière année, le CLIP s'est réuni 5 fois en février, avril, juillet, novembre et janvier et a effectué 5 visites au Centre de stockage : les 14 mars, 13 juin, 12 septembre, 5 décembre et le 3 janvier 2017.

Il est à remarquer que maintenant nous avons un interlocuteur compréhensif, à l'écoute et de bonne volonté en la personne de M. Serge PERREZ, vice président du SYDOM.

Le 30 janvier à notre demande, il nous a promis la mise en place de capteurs et la transmission des résultats d'analyses. Le problème est que nous ne savons pas si ces analyses sont suffisamment fines pour détecter la nocivité de ces effluents. Ont-ils une action néfaste sur notre santé à nous tous et à celle plus fragile de nos enfants ?

Malheureusement financièrement nous n'avons pas les moyens de les faire effectuer par un laboratoire spécialisé. Si dans cette salle ou dans votre entourage une personne spécialiste peut la lire et nous renseigner nous l'accueillerons à bras ouverts.

Le CLIP compte 35 membres, nous ne sommes pas assez nombreux, je suis persuadé que dans les réunions du SYDOM, même si nous sommes pris en compte, cela doit-être quantité négligeable pour certaine responsabilité. Le CLIP n'est pas une association socio-culturelle ou de réflexion philosophique, et je les respecte, mais une association d'information et de défense de la santé de tous les habitants d'un secteur qui couvre plusieurs communes. Il faut que chacun d'entre-nous essaye de faire adhérer un maximum de personnes afin que le CLIP représente une véritable force de pression. Nous avons besoin de répertorier les dates et les lieux des odeurs, je demande à tous de les signaler systématiquement ou sur ma boîte mail ou celle de Jean Jacques, ou sur une feuille de papier que vous donnerez à un membre du bureau qui fera suivre.

Je tiens à remercier tous les maires des communes concernées et les membres du bureau qui sont toujours présents et actifs, n'est-ce pas M. Delarche.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport de Jean-Paul Boissard a été particulièrement apprécié par toute l'assistance.

Les réactions

M. Christophe BOIS est surpris du fonctionnement défectueux de la nouvelle installation tout en rappelant l'attente de ce matériel qui permet d'utiliser le biogaz – via une chaudière spécifique - à des fins d'évaporation des lixiviats qui jusque là étaient transportés par camion citerne à la station d'épuration de Montmorot. Seule de la vapeur d'eau est émise de la chaudière.

Par ailleurs, la surface de dépôt à l'air libre des déchets a été réduite.

Cependant le brassage des mâchefers en décembre a pu apporter son lot d'odeurs.

M. ANTOINE, chimiste de profession, prend note des analyses du SYDOM. Les odeurs sont certes un signal. Elles posent le problème de leur teneur en substances diverses qui peuvent être dangereuses ou sinon insignifiantes malgré l'inconfort des riverains.

Autres points

Les données publiques du SYDOM sont-elles visées et approuvées par la DREAL ? ne représentent-elles qu'une moyenne des données prises en compte durant l'année ?

Le 5^{ème} casier en cours de remplissage est bâchée par plusieurs éléments plastique non thermo raccordés. Si l'eau pluviale recueillie ne grossit pas le volume de lixiviat, toutefois la surface recouverte n'est pas suffisamment étanche au passage du biogaz (méthane, odeurs de pourri ...)

A partir de mai/juin selon M. PERREZ, le 5^{ème} casier pourrait être en phase terminale, tout au moins pour une partie. Les casiers futurs seraient réduits en rapport à l'arrivée des déchets évalués à 20 000 T/an au lieu de 32 700 T/an.

Par ailleurs, le contrôle à l'arrivée des déchets paraît insuffisant. En pratique, c'est une fois déchargé dans le casier que l'on « apprécie » le contenu. N'est-ce pas trop tard et irrémédiable pour certains arrivages !

CONCLUSION

Le C.L.I.P. restera très vigilant sur le devenir du site et demeure un intermédiaire privilégié à l'écoute de toutes réclamations.

RAPPEL : odeurs.clip@gmail.com

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40

Le Président invite l'assistance au pot de l'amitié.

Le Secrétaire : Jean-Jacques SAMSON